



## CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS POUR LE CURSUS EN INFORMATIQUE DE GESTION

---

Avant tout, les parties prenantes de l'ESA tiennent à remercier le comité des experts pour son objectivité ainsi que pour le bon sens de l'analyse et des recommandations qui ont été énoncées. Bien que théoriquement, la majorité des recommandations permettraient d'impacter favorablement la mise en œuvre du cursus, l'ESA a estimé de bon sens d'opérer des choix afin de construire son plan de suivi de façon réaliste et acceptable pour ses parties prenantes.

À l'heure de la rédaction de ce plan de suivi des recommandations des experts, il importe de faire part au lecteur de quelques incertitudes quant à l'avenir de l'organisation du cursus en informatique de gestion.

La Commission de concertation de l'EPS a mis en place un groupe de travail en vue d'adapter le programme de la section aux besoins actuels du monde professionnel. La mise en œuvre effective de ce nouveau programme est annoncée pour 2013-14. Cette démarche s'inscrit dans les références et lignes directrices européennes précisant que : « *Les établissements doivent disposer de mécanismes officiels pour l'approbation, l'examen et la révision périodiques de leurs programmes et de leurs diplômes.* »<sup>1</sup>

L'analyse transversale des études en informatique démontre une tendance à la baisse des flux d'entrée et de sortie des étudiants alors que les secteurs professionnels sont confrontés à une pénurie de main d'œuvre dans ce domaine. Face à cette tendance, les chefs des établissements de promotion sociale de Namur ont entamé une réflexion quant à une répartition des unités de formation de la section entre leurs entités. Cette réflexion rencontre l'une des recommandations transversales adressée par le comité des experts, à savoir : « [...] *que les établissements et les PO eux-mêmes ont un rôle à jouer et ont la capacité de prendre des initiatives constructives pour rassembler les atouts complémentaires [...].* »<sup>2</sup> Dans ce cas, il s'agit de rationaliser les ressources à disposition.

Ces incertitudes quant à l'organisation des unités de formation à venir sont un facteur freinant l'engagement immédiat des parties prenantes de la section dans les actions retenues. La bonne réalisation de certaines des actions prévues au sein de ce plan est par conséquent temporellement conditionnée aux réflexions qui seront menées pour la mise en œuvre suivant la révision du programme actuel.

Trois axes ont été retenus au sein de ce plan de suivi, à savoir :

- le renforcement de l'organisation pédagogique,
- le renforcement des supports,
- l'amélioration de la démarche qualité.

Au sein de ces trois axes, le lecteur pourra prendre connaissance de deux ou trois actions retenues en réponse aux recommandations qui ont été considérées comme les plus prioritaires. Ce choix ne constitue aucunement un rejet automatique des autres recommandations.

Enfin, le lecteur pourra prendre connaissance de la méthodologie adoptée pour la production de ce plan en annexe du présent document.

---

<sup>1</sup> [https://www.cne-evaluation.fr/WCNE\\_pdf/ESGCNE\\_vFrance.pdf](https://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/ESGCNE_vFrance.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.aeges.be/rapports\\_details.cfm?documents\\_id=245](http://www.aeges.be/rapports_details.cfm?documents_id=245)

**AXE 1 – RENFORCER L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA SECTION EN INFORMATIQUE DE GESTION**

**ACTION 1.1 – ACCENTUER L'ARRIMAGE DES COURS À L'ÉPREUVE INTÉGRÉE ET FORMALISER UN ÉCHÉANCIER DE PROGRESSION POUR LA RÉALISATION DE L'ÉPREUVE INTÉGRÉE**

| RECOMMANDATION   | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)  | ÉCHÉANCE  | RÉSULTAT ATTENDU   |
|--|-------------------|----------------------|---|-----------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 1 – page 6 :<br/>↳ Point d'amélioration 1</li> </ul> | 2                 | En cours             | Chargés de cours de la section /<br>Chargé de cours de l'EI /<br>Coordonnateur de section /<br>Chef d'établissement | Juin 2015 | Diminution du nombre d'abandon au niveau de l'épreuve intégrée |

**ACTION 1.2 – ENTAMER UN PLAN DE RÉFLEXION-ACTION PORTANT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME ECTS**

| RECOMMANDATION   | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)   | ÉCHÉANCE  | RÉSULTAT ATTENDU   |
|--|-------------------|----------------------|--|-----------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 1 – page 6 :<br/>↳ Point d'amélioration 5</li> </ul> | 3                 | À planifier          | Chargés de cours de la section /<br>Coordonnateur de section /<br>Chef d'établissement | 2014-2015 | Identification de la charge effective du travail de l'étudiant à considérer dans l'agencement de la mise en œuvre du programme |

**ACTION 1.3 – INVITER DES REPRÉSENTANTS DU MONDE ACADÉMIQUE À INTERVENIR**

| RECOMMANDATION  | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)   | ÉCHÉANCE          | RÉSULTAT ATTENDU   |
|---|-------------------|----------------------|--|-------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 3 – page 10 :<br/>↳ Point d'amélioration 1</li> </ul> | 4                 | À planifier          | Chargés de cours de la section /<br>Coordonnateur de section /<br>Chef d'établissement | Démarche continue | Obtenir un point de vue extérieur des attentes du monde économique |

## AXE 2 – RENFORCER LES SUPPORTS


| ACTION 2.1 – VEILLER À CE QUE TOUTES LES RUBRIQUES SOIENT COMPLÉTÉES POUR TOUTES LES FICHES PÉDAGOGIQUES  |                   |                      |   |                   |  |
|---|-------------------|----------------------|---|-------------------|--|
| RECOMMANDATION  | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)  | ÉCHÉANCE          | RÉSULTAT ATTENDU   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 1 – page 5 :<br/>↳ Force reconnue 5</li> </ul>  | 5                 | En cours             | Chargés de cours de la section /<br>Coordonnateur de section /<br>Chef d'établissement                                    | Juin 2015         | Amélioration de la formalisation du contrat pédagogique  |
| <p>La révision du programme et la mise en œuvre qui en suivra, annoncées en introduction de ce plan, conduiront de fait à la révision des fiches pédagogiques au cours de laquelle l'ESA devra accorder une attention particulière à l'action considérée.</p> |                   |                      |   |                   |  |
| ACTION 2.2 – DÉVELOPPER L'UTILISATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE   |                   |                      |   |                   |  |
| RECOMMANDATION  | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)  | ÉCHÉANCE          | RÉSULTAT ATTENDU   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 1 – page 5 :<br/>↳ Forces reconnues 6, 7 et 11</li> <li>▪ Chapitre 1 – page 6 :<br/>↳ Point d'amélioration 3</li> </ul>   | 6                 | En cours             | Chargés de cours de la section /<br>Gestionnaire de la plateforme /<br>Coordonnateur de section /<br>Chef d'établissement | Démarche continue | Diminution de la dispersion du matériel pédagogique /<br>Amélioration du support des communications pédagogiques |

### AXE 3 – AMÉLIORER LA DÉMARCHE QUALITÉ

| ACTION 3.1 – REVOIR LA RÉGULARITÉ DES RÉUNIONS DE SECTION ET EN DÉVELOPPER LE SUIVI   |                   |                      |  |                      |  |
|---|-------------------|----------------------|--|----------------------|--|
| RECOMMANDATION  | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)   | ÉCHÉANCE             | RÉSULTAT ATTENDU   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 1 – page 4 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Force reconnue 4</li> </ul> </li> <li>▪ Chapitre 4 – page 12 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Point d'amélioration 2</li> </ul> </li> </ul> | 1                 | En cours             | Chargés de cours de la section /<br>Coordonnateur de section /<br>Chef d'établissement | Démarche<br>continue | Amélioration de la participation des<br>parties prenantes de la section /<br>Amélioration de la formalisation du suivi |
| <p>La bonne conduite de cette action conditionne les actions prévues aux axes 1 et 2 de ce plan. Dans la conduite de cette action, le coordonnateur de section veillera à inviter les étudiants pour les parties qui les concernent.</p>  |                   |                      |  |                      |  |
| ACTION 3.2 – INSTITUTIONNALISER L'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ÉTUDIANTS  |                   |                      |  |                      |  |
| RECOMMANDATION  | ORDRE DE PRIORITÉ | DEGRÉ DE RÉALISATION | ACTEUR(S) / RESPONSABLE(S)   | ÉCHÉANCE             | RÉSULTAT ATTENDU   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chapitre 4 – pages 11 et 12 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Forces reconnues 3 et 4</li> </ul> </li> </ul>  | 7                 | En cours             | Chargé de l'EEE /<br>Chef d'établissement  | Démarche<br>continue | Supports pour le développement des<br>enseignements  |

|  |   |
|--|---|
| <br><b>Ylfete BILALI</b><br>Coordonnatrice de l'évaluation | <br><b>Marc FIEVET</b><br>Chef d'établissement |
|--|---|

## Annexe – Méthodologie adoptée pour la construction du plan de suivi

| Étape - Action   | Date de réalisation            | Acteur(s)  |
|--|--------------------------------|--|
| 1. Diffuser une note d'actualité portant sur la visite des experts à tous les acteurs de l'ESA par voie d'affichage.   | 14/01/2012                     | Chef d'établissement                                       |
| 2. Diffuser le rapport final de synthèse :   |                                |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à tous les chargés de cours de la section par le biais d'un courrier électronique ;</li> </ul>  | 10/09/2012                     | Coordonnateur de l'auto-évaluation                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à tous les acteurs de l'ESA par le biais de la plateforme « Smartschool ».</li> </ul>   | 20/09/2012                     | Gestionnaire de la plateforme                              |
| 3. Récouter les avis des parties prenantes pour l'élaboration du calendrier et plan de suivi des recommandations   |                                |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ récolte des réactions faisant suite à la lecture des recommandations dans le cadre d'une réunion de section</li> </ul>  | 29/09/2012                     | Coordonnateur de section                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ demande aux membres de la commission d'évaluation interne d'attribuer un ordre de priorité aux recommandations des experts</li> </ul>   | Du 24/09/2012<br>Au 17/10/2012 | Coordonnateur de l'auto-évaluation                         |
|  <p><i>Pour établir l'ordre de priorité, les membres de la commission d'évaluation ont complété la grille de priorisation conçue par et pour les établissements de promotion sociale au sein de laquelle avaient été listées les recommandations. Cette grille permet d'établir un ordre de priorité en tenant compte de 3 critères : l'impact, la facilité de mise en œuvre et la pondération FFOR. Le coordonnateur de l'auto-évaluation a été chargé de réaliser la moyenne des résultats obtenus.</i></p> |                                |  |
| 4. Sur base des retours obtenus et des informations disponibles, procéder à une sélection préliminaire et rédiger une version « projet » du calendrier et plan de suivi à soumettre au chef d'établissement  | 15/11/2012                     | Coordonnateur de l'auto-évaluation                         |
| 5. Inclure les remarques ou corrections souhaitées par le chef d'établissement et valider le contenu   | 30/11/2012                     | Chef d'établissement<br>Coordonnateur de l'auto-évaluation |
| 6. Diffuser le calendrier et plan de suivi   |                                |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à l'AEQES par courrier électronique et voie postale</li> </ul>  | 13/12/2012                     | Coordonnateur de l'auto-évaluation                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aux acteurs du plan de suivi par le biais d'un courrier électronique</li> </ul>   |                                | Coordonnateur de l'auto-évaluation                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ aux chargés de cours de la section par le biais d'un courrier électronique</li> </ul>   |                                | Coordonnateur de l'auto-évaluation                         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ pour information, à toutes les parties prenantes de l'ESA par le biais de la plateforme « Smartschool ».</li> </ul>   |                                | Gestionnaire de la plateforme                              |